



declaration d'impots sur les revenus d'un defunt

Par **vesuvio**, le **29/07/2023** à **17:53**

bonjour,

Mon père étant veuf est décédé **début 2022**.

En tant qu'héritier j'ai rempli sa declaration de revenus 2022 et comme il n'a perçu que 2 mois de retraites en 2022, il n'est pas imposable.

Mon frère, beaucoup moins proche que moi-même de mon père, me reproche d'avoir effectué cette déclaration sans l'avoir consulté.

Peut-il me faire un procès pour ce motif ?